

Mémoire sur la restauration du réservoir Beaudet

Plessisville le 11 juin 2020

Bonjour,

La présente lettre fait lien avec la restauration du réservoir Beaudet. En tant que président du club Auto-Neige des Bois-Francis de Plessisville, j'ai décidé de prendre part à l'audience puisque les problèmes reliés au remplissage naturel du réservoir sont en partie dû à l'érosion des berges de la rivière Bulstrode, qui nous cause un très sérieux préjudice pour la pérennité de notre sentier longeant la 263. J'ai donc attentivement lu les détails du projet, qui, selon les dires, seront réalisés de manière responsable et respectueuse pour l'environnement et les citoyens.

Cependant, un élément important semble avoir été volontairement rejeté du projet, celui de limiter l'érosion des berges de la rivière qui déverse dans le lac. Les présentateurs du projet ont eux-mêmes mentionnés être conscients et informés par le biais d'études menées dans le passé qu'entre 50% et 80% des sédiments stagnants dans le réservoir proviennent de l'érosion des berges. L'important volume de population desservi par l'eau du réservoir, le positionnement de la ville au niveau politique et le personnel formé dans toutes les sphères du projet leur ont permis d'aller chercher d'importantes sommes d'argent et les permissions nécessaires pour mettre de l'avant un tel projet. Jamais un club de motoneige aurait eu le pouvoir et les ressources d'entreprendre de telles démarches pour un problème relié au cours d'eau sur ses sentiers par exemple. Maintenant que les budgets sont établis et que le financement est approuvé, la ville de Victoriaville nous apprend que les fonds iront en totalité dans le nettoyage du réservoir et que rien n'est prévu pour le réaménagement des berges. Le projet de dragage, établis sur une durée de 10 ans sera donc à renouveler à terme d'échéance et engendrera d'autres coûts dans le futur. Je trouve donc illogique de ne pas investir une partie de la somme du projet là où le problème en est vraiment, c'est-à-dire dans les principaux lieux d'érosion de la rivière.

Un point qui nous dérange, le ministère des Transports lui, est capable de faire des imposants enrochements lorsque vient temps de sauver un tronçon de route qui est mis en danger par l'érosion de la berge. Vous n'avez qu'à vous rendre à l'intersection du rang Lizotte et de la route 263 à St-Norbert d'Arthabaska, vous y constaterez que notre sentier de motoneige est grandement en péril. Comme aucune mesure n'était possible vu le coût exagéré d'un enrochement l'érosion a fait son cours jusqu'à la route 263. Une fois celle-ci menacée, le MTQ a rapidement trouvé les fonds, l'équipements, le personnel et tout le nécessaire pour sauver le 300 mètres de route mis en péril. Il en sera de même cet été, non loin de là, à Sainte-Hélène de Chester, où sera érigé un second enrochement pour protéger un autre tronçon de cette même route .

Bref, cette lettre ne fait qu'effleurer quelques arguments que le Club Auto-Neige des Bois-Francis veut mettre en lumière. Rappelez-vous que la motoneige au Québec réalise des retombées économiques de plus de 1,3 milliard de \$ annuellement. Cela représente au moins 250 millions de \$ directement dans les coffres du gouvernement du Québec. C'est pourquoi je demande une révision complète du projet pour que le problème de remplissage du réservoir par l'érosion des berges soit corrigé là où il se doit d'être fait, c'est-à-dire, sur les berges et dans la rivière. Une fois la principale problématique réglée, vider le réservoir sera une tâche beaucoup moins imposante. Les propriétés touchées par l'érosion seront donc sécurisées et les impacts sur le remplissage du réservoir seront immensément réduits, ce que nous pourrions donc appeler un projet réussi sur toute la ligne.

Luc Lemieux,prés.

Club Auto-Neige des Bois-Francis.